

**21 août 2017**

Présidente : Mme. Danièle STAQUET  
M. Jean GODIN  
Mme. Françoise GHIOT  
M. Jonathan CHRISTIAENS  
M. Michele DI MATTIA  
M. Laurent WIMLOT  
Mme. Colette BURGEON  
Secrétaire : M. Olivier COUVREUR

**Objet :** BE-F-AF/2017V101/B5-096-AuF-2017 - Marché de fourniture relatif à la fourniture de  
**Service :** mobilier spécifique et à l'aménagement des locaux du Théâtre communal - Attribution  
**Référence :** du lot 4

**MARCHES PUBLICS**

20170821-73/B5/2500

**Le Collège Communal,**

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L 1222-4 relatif à la compétence du Collège communal;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services;

Vu l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, notamment les articles 58 et suivants relatifs au droit d'accès;

Vu l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, notamment les dispositions énumérées en son article 5 §3;

Vu la délibération du Collège du 29/05/2017 approuvant le principe du marché relatif à la fourniture de mobilier spécifique et l'aménagement des locaux du Théâtre communal, choisissant la procédure négociée sans publicité comme mode de passation et l'emprunt comme mode de financement;

Considérant que la liste des fournisseurs à consulter a été arrêtée comme suit par le Collège

Lot 1 :

- Babusiaux, chaussée de Jolimont 81, 7100 La Louvière
- Jaclé, rue de la France 17, 5580 Rochefort
- Masquelier, rue Parmentier 40, 7170 Manage
- Bedimo, rue Sainte Henriette, 7140 Morlanwelz
- Manutan, Industrielaan 30, 1740 Ternat

Lot 2 :

- Manutan, Industrielaan 30, 1740 Ternat
- M.Poison, avenue Landas 21, 1480 Saintes
- Kaiser Kraft, Jan Emiel Mommaertsstraat 20, 1831 Diegem

Lot 3 :

- Kaiser Kraft, Jan Emiel Mommaertslaan 20, 1831 Diegem
- Manutan, Industrielaan 30, 1740 Ternat
- Kraftwerk, rue du stade 25, 67870 Bischofsheim, France
- AED Belgium, avenue de Heppignies 7, 6220 Heppignies

Lot 4 :

- Depôt Design, Quai du Hainaut 19,1080 Bruxelles
- NV Vitra Belgium, Woluwelaan 137, 1831 Diegem
- La Roche Bobois, chaussée de Waterloo 1605, 1180 Uccle
- Alterego Design, Avenue du Port 86, 1000 Bruxelles
- Instore, rue Tenbosch 90-92, 1050 Bruxelles
- Quatuor, chaussée de Waterloo 1232, 1180 Uccle
- BoConcept Brussel, avenue Louise 209 A, 1050 Bruxelles;

Considérant que la date de dépôt des offres était fixée au 10/07/2017 et qu'il a été reçu une offre pour le lot 4, celle de Dépôt Design;

Considérant que la situation fiscale du soumissionnaire a été vérifiée, via le programme Digiflow, dans un délai de 48 heures à compter de la date fixée pour le dépôt des offres;

Considérant que le soumissionnaire Dépôt Design ne présentait pas de dettes fiscales de plus de 3.000 € lors de la vérification et qu'il a été déclaré en ordre concernant ses obligations fiscales;

Considérant que la société est conforme aux prescriptions techniques du cahier spécial des charges;

Considérant qu'elle a remis l'attestation de visite requise pour le lot 4;

Considérant que la société Dépôt Design est la seule à avoir remis prix et que son offre est régulière;

Considérant qu'après vérification via le Digiflow, celle-ci ne présente pas de dettes de sécurité sociale et ne se trouve pas dans une situation de liquidation, de concordat ou de faillite;

Considérant que son extrait de casier judiciaire est vierge;

Considérant enfin que la société susmentionnée est valablement engagée de par la signature de l'offre par la personne habilitée pour ce faire;

Considérant que le crédit budgétaire est prévu à l'article 772/74421-51 au budget extraordinaire 2017 et que le mode de financement sera l'emprunt;

Considérant qu'il y a lieu de relancer les lots 1,2 et 3 ultérieurement;

Considérant qu'au vu du montant du présent marché, la délibération d'attribution et ses annexes ne doivent pas être envoyées à la tutelle générale d'annulation;

DECIDE :

Article 1 : d'attribuer le lot 4 du marché de fourniture relatif à la fourniture de mobilier spécifique et à l'aménagement des locaux du Théâtre communal à la société Dépôt Design de Bruxelles (TVA : 0439375653) pour un montant total de 4.872 € HTVA se répartissant comme suit :

- 4 tabourets de bar au prix unitaire de 473 €-20%= 378,4 € HTVA
- 2 tringles à vêtements au prix unitaire de 389 € HTVA-20%= 311,2 € HTVA
- 13 chaises au prix unitaire de 176 €-10%= 158,4 € HTVA
- 2 bancs au prix unitaire de 423 €-20%= 338,4 € HTVA

Article 2 : d'engager un montant de 5.895,12 € à l'article budgétaire 772/74421-51 20109000.

Article 3 : de fixer le montant de l'emprunt de 5.895,12 € à l'article budgétaire 772/74421-51 20109000.

**Par le collège :**

Le Secrétaire,

Olivier Couvreur

La Présidente,

Danièle Staquet

**Pour extrait certifié conforme, le 05/09/2018**

Le Directeur Général f.f.,

Le Bourgmestre,

Olivier COUVREUR

Jacques GOBERT